



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Collecte sélective

Depuis le mois août, 30 000 foyers de la CARL bénéficient d'une poubelle jaune. Le tri sélectif et la collecte d'emballages recyclables sont désormais facilités pour chaque habitant depuis son domicile à Saint-François, à Sainte-Anne et au Gosier.

En cohérence avec le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets et de l'engagement de la CARL en faveur du développement durable, la Riviera du Levant souhaite optimiser sa stratégie de réduction du tonnage des ordures ménagères collectées et augmenter le volume des déchets recyclables grâce à la mise en place de la collecte sélective en porte à porte des emballages recyclables. Ces nouveaux bacs finalisent l'harmonisation des équipements débutés en 2018 sur le territoire avec le dispositif de mise à disposition des habitants de poubelles individuelles d'ordures ménagères. Cofinancé par la Région, le FEDER, l'ADEME et la CARL, ce nouveau service favorisera la :

- > Valorisation du maximum de déchets issus du territoire,
- > Réduction du tonnage d'ordures ménagères (OM) collectés,
- > Limitation de l'enfouissement.

Que mettre dans la poubelle jaune ?

Les poubelles jaunes, comme les bornes d'apport volontaire jaunes disposées sur le territoire et en déchetterie, constituent la première étape du recyclage des emballages tels que le carton, les canettes et les bouteilles en plastique.

Quand débutera la collecte sélective en porte à porte ?

La collecte sélective est effective depuis le 25 septembre et est effectuée une fois par semaine.

Comment fonctionne la collecte sélective à la Désirade ?

La collecte sélective est collective à la Désirade. Les emballages recyclables sont triés en quatre flux séparés (canettes, plastiques, verres) et déposés aux points d'apport volontaire ou en déchetterie par les habitants. Afin d'assurer une seconde vie aux matériaux et objets, les bouteilles en plastiques sont collectées dans des filets de pêcheurs recyclés et les canettes dans des cagettes en bois. Les agents de la déchetterie intercommunale assurent une seconde vérification afin de corriger les éventuelles erreurs avant l'acheminement sous formes de balles. Ces balles de déchets triés assurent la réduction du coût de conditionnement des déchets recyclables sur le site de traitement des déchets. Ce principe novateur de collecte mis en place par la municipalité et la CARL depuis plusieurs années avec l'engagement de la population fait de la Désirade, au sein de la CARL, un territoire innovant et durable.



J'aime mon territoire, je trie sélectif !

